

BEST-toulouse

Assemblée Générale extraordinaire du 11-10-2019

Compte-rendu

La séance est ouverte à 14h30, clôturée à 14h50

Objet : modifications des statuts

Membres présents : 35 + 17 pouvoirs

Les modifications apportées à l'article 2 (concernant le RPGD) et à l'article 20 (concernant l'instauration d'une réserve statutaire de trésorerie) sont approuvées à l'unanimité.

Les nouveaux statuts seront transmis dans les délais légaux à la Préfecture de Hte-Garonne, ils sont désormais seuls valables et applicables

Le 15-10-2019

La Secrétaire Odette MENGUAL

Le Président Bernard LONGUET